

CACES® R 482 : Cat D - Engins de compactage - Préparation + Test**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**AFPA ENTREPRISES
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Entretien**Niveau d'entrée requis :**Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)**Conditions d'accès :**

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

L'entreprise s'assurera, au préalable, de l'aptitude médicale du candidat à la conduite d'engins de travaux publics. Le participant devra se présenter muni des EPI suivants : tenue de travail, chaussures de sécurité, baudrier rétro réfléchissant, gants de manutention et casque de chantier.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Obtenir un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) correspondant aux engins de la catégorie D. Catégorie D : - compacteurs, à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes; - compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.

Contenu et modalités d'organisation

Formation théorique CACES® (commune à tous les CACES TP):- Les connaissances de base du code de la route- Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier- La technologie et la connaissance de l'engin de chantier- Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier- Les règles de conduitePrendre en main les engins mis à dispositionTests théorique et pratique sous l'autorité d'un testeur habilité

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)**> Attestation de fin de formation****Et après ?**

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00552634	du 17/06/2025 au 19/06/2025	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		Non éligible	
00552635	du 09/09/2025 au 11/09/2025	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		Non éligible	
00552636	du 28/10/2025 au 30/10/2025	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		Non éligible	
00552637	du 20/01/2026 au 22/01/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS		Non éligible	

00552638	du 21/04/2026 au 23/04/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	
00552639	du 16/06/2026 au 18/06/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	
00552640	du 08/09/2026 au 10/09/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	
00552641	du 27/10/2026 au 29/10/2026	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	
00552642	du 19/01/2027 au 21/01/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	
00552643	du 13/04/2027 au 15/04/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	
00552644	du 15/06/2027 au 17/06/2027	Égletons (19)	AFPA - CENTRE D'EGLÉTONS	Non éligible	